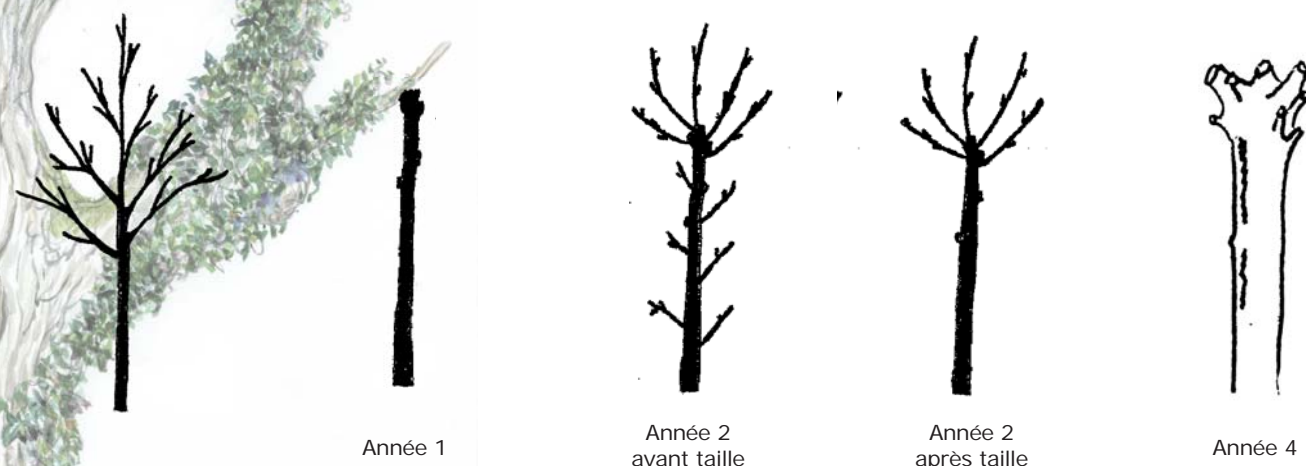


COMMENT CRÉER UN ARBRE TÊTARD ?

- La 1^{ère} année, durant l'hiver, couper la tête de l'arbre selon la hauteur souhaitée (généralement entre 1m et 3m de hauteur) et supprimer toutes les branches restantes sur le tronc. Le tronc, à la hauteur sectionnée, ne doit pas avoir un diamètre supérieur à 8 cm, pour des essences comme le chêne ou le châtaignier, mais pouvant aller jusqu'à 20-30 cm pour des essences comme le frêne ou le saule.
 - La 2^{ème} année, durant l'hiver, couper les rejets présents le long du tronc en conservant ceux de la tête sur une hauteur d'environ 20 cm.
 - Reproduire l'opération de coupe des rejets pendant 3 années consécutives.
 - La 4^{ème} année, couper tous les rejets (idem 1^{ère} année afin de former la «tête» de l'arbre têtard). Espacez ensuite cette opération tous les 7 à 15 ans. C'est la répétition de ces interventions, qui donnera à l'arbre, sa forme si caractéristique de «têtard».
- Conseils : Toutes ces interventions doivent être réalisées l'hiver, entre fin novembre et mi mars au plus tard. Il est important d'utiliser du matériel faisant des coupes nettes (sécateur, scie, tronçonneuse).

Schéma technique :



Depuis trois années, sur le site Natura 2000, 400 arbres têtards ont ainsi été créés par le biais de contrats Natura 2000 ou de Mesures Agro Environnementales territorialisées. De plus, la société Cofiroute (filiale du groupe Vinci) a créé près de 100 arbres têtards depuis deux ans le long du tracé de l'Autoroute A28 à proximité du site Natura 2000.

Vous souhaitez entrer dans la démarche ?

Vous êtes propriétaire ou exploitant d'une ou plusieurs parcelles dans le site Natura 2000 (chaque mairie du site possède les plans du site Natura 2000 de son territoire). Vous souhaitez entrer dans la démarche ou bien tout simplement prendre des renseignements, n'hésitez pas à contacter

Anthony Belleteste
Animateur Natura 2000
Conseil général de la Sarthe
5 rue Jacquard 72100 LE MANS
02-43-54-79-89 anthony.belleteste@cg72.fr

LA FEUILLE NATURA 2000

n°6
octobre 2012

DES NOUVELLES DE NOTRE SITE NATURA 2000 EN FAVEUR DU PIQUE PRUNE.

«CHATAIGNERAIES A OSMODERMA EREMITA AU SUD DU MANS»

L'animation du site se poursuit !

L'animation de ce site a été confiée au Conseil général de la Sarthe en février 2009.

Les particuliers, communes et exploitants agricoles ont la possibilité d'entrer dans la démarche en adhérant à la charte Natura 2000 ou de s'engager dans des contrats de gestion afin de réaliser des travaux d'entretien ou de restauration sur les arbres têtards ou les Nouzillards.

Les contrats relèvent d'une démarche volontaire, afin de participer à la conservation des vieux arbres et ou à la gestion spécifique sur certains arbres en faveur du pique prune (arbres à cavités) tout en ayant la possibilité d'être aidé financièrement.

Pour les parcelles agricoles (déclarées à la PAC), différentes Mesures Agro-Environnementales territorialisées (MAEt) sont proposées aux exploitants :

- l'entretien d'arbres têtards
- la gestion des haies par recépage
- la taille d'entretien d'arbres fruitiers greffés ou de hauts jets à cavité
- la formation de têtard sur de jeunes arbres.

Pour les parcelles non agricoles (parcelles boisées, de loisir ou sans vocation agricole), différents contrats sont proposés :

- la taille d'arbres présentant des cavités (arbres têtards et Nouzillards),
- l'entretien des vergers (entretien du couvert herbacé et des arbres),
- la formation de têtards sur de jeunes arbres,
- la taille de formation de jeunes châtaigniers greffés de tête...



Alignement de Châtaigniers greffés Nouzillards sur le site de la Naillerie à Lavernat

Hommage

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Jean Pandolfi, maire de Verneil-le-Chétif et président du comité de pilotage de notre site Natura 2000 le 29 juin dernier.

Les membres du comité de pilotage adressent leurs sincères condoléances à sa famille.



ACTUALITES

Mallette pédagogique sur le bocage:

➤ Un projet de réalisation d'une mallette pédagogique sur la présentation du bocage a débuté fin 2010 en collaboration avec les animateurs Natura 2000 de la Sarthe et de la Mayenne travaillant autour du bocage. L'objectif étant de réaliser une mallette pédagogique à destination des groupes scolaires dans le cadre des animations que réalisent les animateurs Natura 2000 au cours de l'année sur les différents sites en Sarthe et en Mayenne. Cet outil de communication sera disponible en début d'année 2013.

Maquette de l'arbre têtard:

➤ Le Conseil général est en train de réaliser un autre outil pédagogique dont l'objectif est de faire découvrir la formidable biodiversité qu'abritent les arbres têtards et la nécessité de les préserver.

LES PRINCIPALES ANIMATIONS CES QUINZE DERNIERS MOIS

Cette troisième année d'animation sur le site Natura 2000 « Châtaigneraies à *Osmoderma eremita* au sud du Mans », a été riche en événements et manifestations.

➤ Tout au long de l'hiver, plusieurs chantiers de réouverture de châtaigneraies ont été réalisés avec le soutien de la Maison Familiale Rurale des Forges de la Ferté Bernard. Plusieurs étudiants en Bac Pro Gestion et Conduite de Chantier Forestiers, Bac Pro Gestion des Milieux Naturels et de la Faune, BTS Gestion et Protection de la Nature ont ainsi pu s'exercer au maniement d'outils de coupe tels que tronçonneuses et débroussailleuses afin de remettre en lumière d'anciennes châtaigneraies à fruits aujourd'hui plus exploitées (*illustrations ci-dessous*).



➤ Le mardi 8 Mars 2011 matin, une démonstration de taille de châtaigniers greffés et d'arbres têtards a été organisée sur l'exploitation agricole du GAEC des Noisetiers sur la commune de Mayet avec l'aide de l'entreprise Racine Elagage.

➤ Le mardi 5 Avril 2011, dans le cadre de la journée du développement durable organisée au lycée agricole de Rouillon, une animation sur la biodiversité des arbres morts a été organisée auprès des différentes classes.

➤ Plusieurs animations sur la découverte du pique prune et de son habitat ont été organisées auprès des agents de la société Cofiroute sur la commune de Lavernat, sur une parcelle de châtaigniers appartenant au Conseil général au cours des printemps 2011 et 2012.

➤ Le vendredi 24 Juin 2011, une animation a été organisée auprès de l'école primaire de Pontvallain sur la découverte de l'habitat du Pique prune. Les élèves ont pu découvrir l'habitat de l'espèce lors d'un rallye vélo à travers les chemins communaux.

➤ Le dimanche 3 juillet 2011, une randonnée a été organisée auprès du grand public à la découverte de l'habitat du pique prune. Le matin, était organisée une randonnée de 8 kms à travers la commune de Lavernat et l'après midi, les participants ont pu découvrir une châtaigneraie habitée par le Pique prune sur l'Espace Naturel Sensible des Guillaumeries à Lavernat.



Les élèves à la découverte des habitants d'un arbre mort



Panneau de communication posé sur l'espace naturel sensible des Guillaumeries

➤ Le lundi 30 janvier 2012, un panneau de communication a été posé sur l'Espace Naturel Sensible des Guillaumeries afin de guider les visiteurs sur le site.

➤ Le mardi 3 avril 2012, une journée consacrée au pique prune et à son habitat a été organisée à destination d'une classe de BTS Gestion et Protection de la Nature du Lycée Agricole de Briacé (44). Cette journée a débuté en salle et s'est prolongé lors d'une visite en forêt domaniale de Bercé à la découverte des arbres morts, en partenariat avec l'Office National des Forêts.

ZOOM SUR LA CREATION D'ARBRES TETARDS

Autrefois, les arbres têtards étaient régulièrement exploités (tous les 7, 9 ou 11 ans en fonction des baux agricoles) pour les besoins matériels des foyers ruraux (chauffage, cuisine, cuisson du pain, nourriture des animaux, ...). Depuis 60 ans, les techniques ont évolués, beaucoup de têtards ont été abandonnés. Cependant, certains exploitants continuent à récolter régulièrement le bois de ces arbres pour le chauffage.

D'une manière générale, cette technique tend à se perdre, faute de temps et de moyens humains. Ceci peut avoir différentes conséquences :

- ⇒ depuis plusieurs dizaines d'années, aucun arbre têtard n'a été créé donc le nombre d'arbres à cavités est en régression
- ⇒ les têtards qui ne sont plus exploités depuis longtemps peuvent difficilement être retaillés du fait du diamètre important de leur branche.



Frêne têtard créé il y a 4 ans

L'objectif sur le site Natura 2000 est de conserver les vieux arbres à cavités déjà présents. Cependant il est important de créer de nouveaux arbres têtards qui deviendront favorables dans plusieurs années et formeront de nouveaux habitats pour le pique prune. Il est important de créer un nouvel habitat le plus tôt possible car les premières cavités seront intéressantes dans 50 à 80 ans.